



université PARIS-SACLAY

DOSSIER SOCIAL ETUDIANT 2026-2027

Le Dossier social étudiant est le dossier unique qui vous permet de demander une bourse, un logement. Il est à constituer chaque année. Date limite de dépôt : 31 mai 2026.

Jusqu'au 31 mai 2026

Vous êtes étudiant (ou allez être étudiant) et vous voulez faire une demande de bourse sur critères sociaux et/ou de logement en résidence universitaire ? Pour cela, vous devez constituer votre dossier social étudiant (DSE) **avant le 31 mai 2026 !**

Effectuez votre demande en ligne

Le site du CROUS vous explique les démarches pas à pas (édition 2026).

1. Vérifiez votre éligibilité sur simulateur.lescrous.fr
2. Créez et mettez à jour votre compte sur messervices.etudiant.gouv.fr
3. Rassemblez toutes les pièces justificatives
4. Saisissez votre Dossier Social Étudiant
5. Vous n'avez plus d'autres démarches à effectuer.

Les démarches

Il est possible de faire une simulation au préalable sur le simulateur de bourse.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer la saisie, contactez le Crous www.messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique Assistance